

... apprendre à lire...

SOMMAIRE

Présentation.....	1
Introduction de monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.....	3
Arborescence.....	6
Les spécialistes.....	8
Tableau synoptique de présentation des séquences de classe.....	10
Construire et développer la conscience phonologique.....	10
Découvrir et comprendre le principe alphabétique.....	10
Apprendre à identifier les mots.....	12
Automatiser l'identification des mots.....	12
Apprendre à comprendre les mots, les phrases.....	12
S'engager dans la compréhension des textes.....	12
Commencer à produire un écrit respectant les règles formelles.....	14
Les séquences, de classe en classe.....	16
Des documents de référence.....	31
Remerciements.....	32

L'apprentissage de la lecture est l'un des moments les plus importants de la scolarité. Avec la conquête de ce savoir-faire, l'enfant acquiert un pouvoir nouveau sur le monde. Il peut, grâce à la lecture, mais aussi à l'écriture, accéder à de nouveaux savoirs, à de nouvelles émotions, à de nouveaux plaisirs.

Aider l'enfant dans cet apprentissage, c'est avant tout lui apporter au bon moment les connaissances et les compétences dont il a besoin.

Ce document présente, sous forme de séquences vidéo, les éléments nécessaires à la compréhension de ce qui se joue non seulement au cours préparatoire mais aussi dès la grande section de l'école maternelle.

En variant les points de vue et les contextes, ces trois heures de film et leur livret d'accompagnement se veulent être une aide pour les enseignants qui conduisent les élèves sur les chemins de la lecture.

Le Directeur général de l'Enseignement scolaire



Roland DEBBASCH

Extraits du discours prononcé par monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors du séminaire « Lecture », le 9 mars 2006

Apprendre à lire, de manière sûre et précise, à tous les enfants, c'est la première des missions civiles de l'État. Sans cela, l'idée d'égalité des chances n'est plus qu'un mot, qu'un rêve, qu'une formule hypocrite ! Et sur ce point, nous n'avons pas seulement une obligation de moyens, nous avons une obligation de résultat !

Donner à tous, sans exception, le meilleur enseignement, reconnu par l'expérience et aujourd'hui par la science, c'est le premier devoir de l'institution scolaire.

Si nous ne le faisons pas, eh bien, il se passe ce que nous savons trop bien : c'est la maison, ce sont les parents, les cours particuliers, bref, l'argent et la naissance qui font la différence. Comme le disait Jules Ferry : « Si la société moderne ne visait pas à séparer l'éducation de la fortune, c'est-à-dire du hasard de la naissance, elle retournerait tout simplement au régime des castes. » Et alors dans ce cas, dès le début, dès les premiers pas, dès les premières années de l'école, c'est tout l'idéal républicain qui s'écroule, nos valeurs et nos discours qui deviennent menteurs !

Avant d'en venir aux modalités d'application, je voudrais répondre à quatre questions, qui se posent naturellement.

Première question : « Le déchiffrement empêche-t-il l'accès au sens ? »

Bien sûr que non ! Le déchiffrement a un but : la lecture précise des mots, l'accès assuré au sens des mots, la lecture respectueuse des textes. Il ne s'agit pas de s'en tenir à des dictées de syllabes dépourvues de signification, ni à épeler des mots ! Ce n'est pas ce que dit la circulaire « Apprendre à lire » ! Sur ce sujet, je me range à l'avis du professeur Alain Bentolila : « Contrairement à ce que l'on a seriné aux instituteurs pendant trente ans, ce n'est pas le fait de déchiffrer qui est responsable d'une lecture dépourvue d'accès au sens, mais c'est le déficit du vocabulaire oral qui empêche l'enfant d'y accéder. » Autrement dit, les enfants qui arrivent à l'école primaire avec un lexique réduit à cinq cents mots pourront apprendre à lire, mais ils ne comprendront pas ce qu'ils lisent, pour une raison toute simple : les bruits qu'ils prononceront n'auront pas de sens pour eux, parce qu'ils n'ont pas assez de vocabulaire !

Il faut donc prendre beaucoup de vocabulaire aux enfants dès la grande section de maternelle. J'ai suggéré dans la circulaire de faire apprendre quotidiennement aux élèves un ou deux mots nouveaux. Une pratique simple pour favoriser par l'école l'égalité d'accès à notre langue. Et je pense qu'il faut avoir ce souci dès l'école maternelle.

Deuxième question souvent posée : « Y a-t-il contradiction entre la circulaire et les programmes de 2002 ? »

Je ré ponds que le programme de 2002, bien qu'il ait insisté sur l'apprentissage du code alphabétique, ne tranchait pas la question de manière extrêmement claire. Un paragraphe, en particulier, tout en insistant sur les défauts graves des méthodes à départ global, ne les écartait pas résolument. Il dit en effet que le choix des méthodes globales ou idéovisuelles « comporte plus d'inconvénients que d'avantages : qu'il ne permet pas d'arriver rapidement à une reconnaissance orthographique directe des mots, trop longtemps appréhendés par leur signification dans le contexte qui est le leur plutôt que lus ». Mais il indique plus loin : « Il appartient aux enseignants de choisir la voie qui conduit le plus efficacement tous les élèves à toutes les compétences fixées par les programmes. » Ce paragraphe est terriblement ambigu. Il peut donner lieu à d'interminables controverses interprétatives. Si ces approches de la lecture sont mauvaises, si elles présentent un danger pour certains enfants, alors il faut les écarter : il faut mettre un terme à ce flou. Il faut donner des indications claires aux enseignants, pour qu'ils ne soient pas accusés d'avoir choisi de mauvaises méthodes. J'ai donc décidé de modifier ce paragraphe des programmes : le CSE en sera saisi mardi prochain. Je tiens ici à préciser un point : cette modification donne tout son sens à la notion de cycle des apprentissages fondamentaux : en grande section de maternelle, l'enfant commence à appréhender la relation entre les sons et les signes graphiques et il apprend du vocabulaire pour enrichir son lexique mental ; au CP, il assimile de manière systématique la technique du décodage qui le conduit à la lecture et à la compréhension de ce qu'il lit ; en CE1, il affermit cet apprentissage et lit des textes plus longs.

Troisième question : « Vais-je interdire des manuels ? »

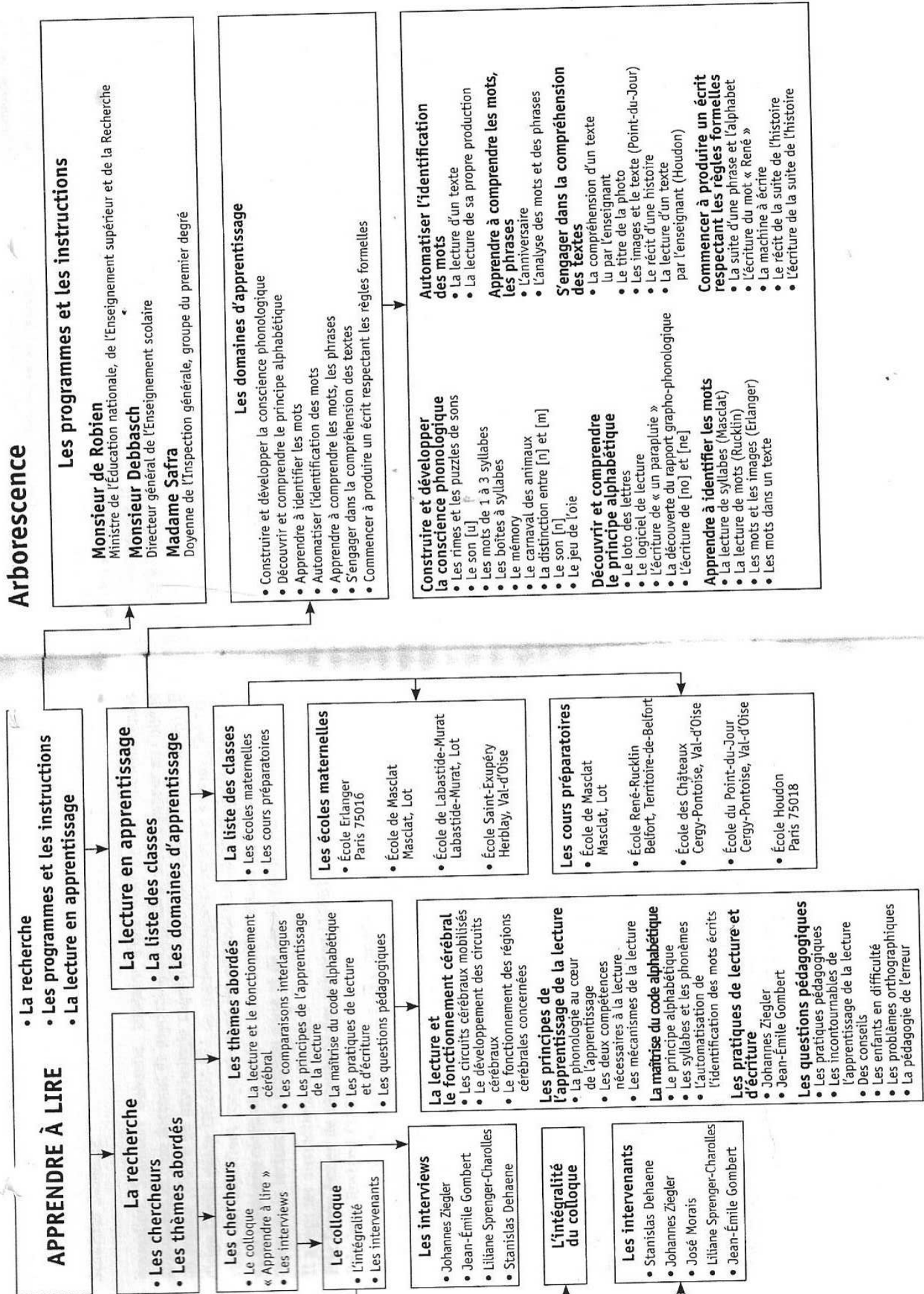
Je crois que le problème ne se pose pas en ces termes. Il ne s'agit pas d'interdire. Il s'agit simplement de faire entendre un message fort et clair à l'ensemble des acteurs concernés : les professeurs, les éditeurs, les parents d'élèves et les maires, qui achètent les livres. Une fois ce message entendu, j'ai confiance dans le bon sens des uns et des autres. Il est évident que travailler avec un manuel inspiré par la méthode préconisée par la circulaire sera plus efficace que le contraire ! Je ne doute pas, au demeurant, que les éditeurs auront à

cœur de mettre en pratique les orientations désormais clairement exposées pour une bonne pédagogie de l'apprentissage — à lecture... Cela n'empêchera nullement la créativité, l'inventivité, bien au contraire.

Quatrième question : « Cette circulaire porte-t-elle atteinte à la liberté pédagogique ? »
Ma réponse est clairement non. Je vous rappelle que la liberté pédagogique a été reconnue par une loi — la loi d'orientation sur l'école — qu'a fait voter mon prédécesseur. Et cette loi dit ceci (art. 48) : « La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale [...] avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection. »

Permettez-moi d'ajouter, parce que c'est un principe fondamental de notre démocratie, que les autorités administratives (recteurs, membres des corps d'inspection, directeurs d'IUFM) exercent leur mission de service public en mettant en œuvre les instructions du ministre. C'est leur responsabilité naturelle.

Arborescence



Les spécialistes

Stanislas Dehaene

Normalien, Stanislas Dehaene, titulaire d'une maîtrise de mathématiques appliquées et d'un doctorat de psychologie cognitive, est professeur au Collège de France (Chaire de psychologie cognitive expérimentale, créée en 2005). Il dirige l'unité mixte INSERM-CEA de neuro-imagerie cognitive à Orsay. Ses travaux, qui exploitent conjointement les méthodes de la psychologie cognitive et de l'imagerie cérébrale, portent sur les architectures cérébrales de l'arithmétique, de la lecture, du langage parlé et de l'accès conscient.

Il a reçu les distinctions suivantes :

- Prix Fanny Emden de l'Académie des sciences (1996)
- Prix Jean Rostand (1997)
- Prix Villemot de l'Académie des sciences (2000)
- Prix Jean-Louis Signoret de la Fondation Ipsen (2001)
- Prix Boehringer-Ingelheim de la Fédération européenne des neurosciences (FENS) (2002)
- Médaille Pie XI de l'Académie pontificale des sciences (2002)
- Grand Prix de la Fondation Louis D. de l'Institut de France (2003)

Jean-Émile Gombert

Professeur des universités et premier vice-président de l'université Rennes 2, il est également vice-président du Conseil scientifique chargé de la Recherche et de la Documentation et directeur du Centre de recherches en Psychologie, Cognition et Communication (CRPCC, EA 1285) de Rennes 2. Il a mené différentes recherches sur l'apprentissage de la lecture (chez les enfants en général, les dyslexiques, les sourds, les trisomiques, les illettrés, etc.), sur l'apprentissage implicite versus intentionnel, sur l'approche comparative des apprentissages (interlangues, interespèces...), et exerce diverses fonctions d'expertise en France et à l'étranger.

José Morais

« Professeur ordinaire » (Full Professor) à l'Université Libre de Bruxelles, José Morais enseigne plusieurs disciplines – psychologie cognitive, psycholinguistique, neuropsychologie – et dirige l'Unité de recherche en Neurosciences

cognitives (UNESCO), ULB. Docteur honoris causa de l'université de Lisbonne, en 2000, prix international Werners 1 pour la recherche et la diffusion des connaissances, chaire Francqui en 1999-2000 (université de Gand) et 2004-2005 (université de Liège), « Grande Official » de l'ordre de l'Infant don Henrique en 2004, il est président du Comité national des Sciences psychologiques de la classe de Sciences à l'Académie Royale de Belgique et vice-président de l'APSFL (Association de Psychologues scientifiques de langue française).

Liliane Sprenger-Charolles

Liliane Sprenger-Charolles est directrice de recherche au CNRS. Après des études de lettres et de linguistique, elle a effectué différentes recherches sur les mécanismes d'apprentissage de la lecture et sur leurs dysfonctionnements chez les enfants présentant des difficultés sévères dans cet apprentissage (notamment dans le cadre de sa thèse de doctorat obtenue à Paris V en 1988). Depuis cette date, elle exerce des activités de recherche et d'enseignement dans différentes universités, en psycholinguistique et en sciences cognitives et dans le domaine de l'apprentissage de la lecture.

Elle assure des actions de formation continue en direction d'enseignants, de psychologues, d'orthophonistes et de médecins. Début 2006, elle a rejoint l'équipe « Développement » du LPP (Laboratoire « Psychologie de la perception », CNRS-Paris V).

Johannes Christoph Ziegler

Directeur de Recherche au Laboratoire de Psychologie cognitive, CNRS et université de Provence, Pôle 3C, Johannes Christoph Ziegler est titulaire d'un doctorat de Neurosciences (1984, université de Provence, mention très honorable avec félicitations du jury, sous la direction d'Arthur Jacobs). Il est également diplômé (en psychologie) des universités d'Aix-la-Chapelle et de Trier (Allemagne) et de l'université du Wyoming (États-Unis).

En 2003, il a obtenu la médaille de bronze du CNRS. Il est membre du comité éditorial de *Applied Psycholinguistics*, *Written Language and Literacy*, *European Journal of Cognitive Psychology*.

Tableau synoptique de présentation des séquences de classe

SÉANCE D'ACTIVITÉ DE CLASSE	LIEU	NIVEAU	DURÉE	COMMENTAIRE
Construire et développer la conscience phonologique				
Les rimes et les puzzles de sons	École de Masclat	GS	05 min 09 s	Rechercher une rime sur un mot-cible Segmenter en syllabes de mots et d'images
Le son [u]	École de Labastide-Murat	GS	03 min 00 s	Entendre ou ne pas entendre le son [u]
Les mots de 1 à 3 syllabes	École Erlanger	GS	05 min 22 s	Rechercher des mots et les segmenter en syllabes
Les boîtes à syllabes	École Erlanger	GS	03 min 15 s	Compter et classer les syllabes des mots
Le mémoire	École Saint-Exupéry	GS	02 min 52 s	Fusionner des syllabes afin de constituer des mots nouveaux
Le carnaval des animaux	École Saint-Exupéry	GS	03 min 21 s	Segmenter en syllabes des mots représentés par des images
La distinction entre [n] et [m]	École René-Rucklin	CP	01 min 47 s	Écouter et faire la distinction entre le son [n] et [m]
Le son [n]	École René-Rucklin	CP	01 min 05 s	Retrouver le phonème [n] dans les mots prononcés par l'enseignant
Le jeu de l'oie	École du Point-du-Jour	CP	00 min 46 s	S'entraîner par le jeu à la maîtrise des correspondances graphèmes/phonèmes
Découvrir et comprendre le principe alphabétique				
Le loto des lettres	École de Masclat	GS	02 min 06 s	Développer la compréhension du principe alphabétique en jouant à un loto de lettres correspondant à des sons
Le logiciel de lecture	École de Masclat	CP	00 min 54 s	Reconstituer un nouveau mot en prenant une syllabe à l'intérieur de chaque autre mot donné
L'écriture de « un parapluie »	École de Labastide-Murat	GS	07 min 42 s	Rechercher des phonèmes dans les référents de la classe pour pouvoir écrire un mot
La découverte du rapport grapho-phonologique	École René-Rucklin	CP	02 min 18 s	Écouter, jouer avec les sons
L'écriture de [no] et [ne]	École René-Rucklin	CP	02 min 42 s	Mettre en relation graphèmes et phonèmes

SÉANCE D'ACTIVITÉ DE CLASSE	LIEU	NIVEAU	DUR	COMMENTAIRE
Apprendre à identifier les mots				
La lecture de syllabes	École de Masclat	GS	03 min 59 s	Reconnaître des syllabes (consonnes + voyelles)
La lecture de mots	École René-Rucklin	CP	02 min 19 s	Reconnaître des mots en segmentant les syllabes connues
Les mots et les images	École Erlanger	GS	01 min 57 s	Associer les images et les mots (mots inconnus)
Les mots dans un texte	École du Point-du-Jour	CP	05 min 20 s	Analyse et codage de mots nouveaux
Automatiser l'identification des mots				
La lecture d'une production	École du Point-du-Jour	CP	00 min 28 s	Lire à haute voix un texte déjà lu silencieusement
La lecture de sa propre production	École des Châteaux	CP	02 min 47 s	Lire la suite d'une histoire écrite individuellement
Apprendre à comprendre les mots, les phrases				
L'anniversaire	École Saint-Exupéry	GS	06 min 47 s	Lire une phrase écrite au début de l'année
L'analyse des mots et des phrases	École Houdon	CP	05 min 14 s	Analyser un texte et le comprendre
S'engager dans la compréhension des textes				
La compréhension d'un texte lu par l'enseignant	École de Masclat	CP	04 min 45 s	Répondre à des questions après audition d'un texte et retrouver des éléments de la structure narrative du texte
Le titre de la photo	École de Masclat	CP	02 min 50 s	Interpréter correctement les connecteurs temporels et spatiaux donnés dans le texte en faisant correspondre images et texte
Les images et le texte	École du Point-du-Jour	CP	01 min 20 s	Formuler des hypothèses sur le contenu du texte à partir des illustrations
Le récit d'une histoire	École des Châteaux	CP	00 min 55 s	Reconstituer le début d'une histoire racontée préalablement par l'enseignant
La lecture d'un texte par l'enseignant et par des élèves	École Houdon	CP	01 min 46 s	Lire un nouveau texte

SÉANCE D'ACTIVITÉ DE CLASSE	LIEU	NIVEAU	DUR	COMMENTAIRE
Commencer à produire un écrit respectant les règles formelles				
La suite d'une phrase et l'alphabet	École de Labastide-Murat	GS	03 min 42 s	Rechercher dans les divers supports connus les mots dont on a besoin pour écrire
L'écriture du mot « René »	École René-Rucklin	CP	01 min 55 s	Fusionner des syllabes pour constituer des mots nouveaux
La machine à écrire	École du Point-du-Jour	CP	01 min 19 s	Utiliser une machine à écrire et des référents de la classe pour produire un écrit ayant du sens
Le récit de la suite de l'histoire	École des Châteaux	CP	02 min 17 s	Oraliser avant le passage à l'écrit
L'écriture de la suite de l'histoire	École des Châteaux	CP	04 min 48 s	Écrire la suite de l'histoire en utilisant les référents de la classe

Les séquences, de classe en classe

CIRCONSCRIPTION DE GOURDON

ÉCOLE DE MASCLAT

MASCLAT, DÉPARTEMENT DU LOT

MADAME SOULEILLE

GS/CP/CE1

Construire et développer la conscience phonologique

Références aux programmes de 2002 et aux livrets d'accompagnement

À l'entrée au cours préparatoire, l'élève doit être capable d'identifier les composantes sonores du langage. Il doit être capable de réaliser diverses manipulations syllabiques (segmenter, dénombrer, permuer, substituer, etc.). Il doit être capable de manifester dans des jeux ou exercices une « sensibilité phonologique » (production de rimes ou assonances, détection d'intrus dans une liste de mots qui ont un son en commun, etc.).

Les rimes et les puzzles de sons

Durée : 05 min 09 s

Niveau : grande section

La ronde des rimes consiste à trouver dans son vocabulaire un mot qui rime avec un mot-cible ou un son donné.

Avant de proposer la ronde des rimes, l'enseignant propose aux élèves de :

- repérer dans un texte lu des mots qui riment avec un son donné, un mot-cible donné ;
 - repérer dans un texte lu des mots qui riment (la même rime pour tous les mots) sans donner ni son ni mot-cible ;
 - repérer dans un texte lu des mots qui riment entre eux (introduire deux ou trois rimes différentes) ;
 - rechercher des images correspondant à des mots qui riment avec un son donné, un mot-cible donné ;
 - trier et classer des images correspondant à des mots qui riment entre eux (deux ou trois rimes différentes).
- Avant de jouer avec des « puzzles de sons », avant de proposer la segmentation, la fusion ou la suppression syllabique, l'enseignant fait :
- décomposer les mots en syllabes en frappant dans les mains ;
 - compter les syllabes ;
 - segmenter en syllabes : séparer le puzzle représentant les deux ou trois parties de l'image tout en segmentant oralement le mot en syllabes ;

- fusionner les syllabes : rechercher les pièces du puzzle représentant les deux ou trois parties de l'image d'un mot et reconstruire l'image tout en fusionnant oralement les syllabes ;

- faire des suppressions syllabiques : segmenter un mot en syllabes et supprimer la première ou dernière syllabe, puis dire la(les) syllabe(s) restante(s).

En prolongement, l'enseignant pourra mettre en place des jeux de rébus (associer deux images représentant un son-syllabe pour créer un nouveau mot par fusion des deux syllabes, puis travailler sans supports « images »).

Découvrir le principe alphabétique

Références aux programmes de 2002 et aux livrets d'accompagnement

Dès l'école maternelle, l'élève doit pouvoir reconnaître son prénom écrit, dire où sont les mots successifs d'une phrase écrite après lecture par l'adulte, connaître le nom des lettres de l'alphabet, proposer une écriture alphabétique pour un mot simple en empruntant des fragments de mots au répertoire des mots affichés dans la classe.

Le loto des lettres

Durée : 02 min 06 s

Niveau : grande section

Avant de proposer le loto des lettres et des sons, le travail aura consisté à :

- répéter une syllabe donnée (consonne + voyelle) ;
- énoncer des phonèmes successifs à l'aide de cartes-lettres ;
- segmenter après l'enseignant ;
- faire varier la voyelle après un premier phonème identique (ma, me, mi, mo, mu) ;
- reprendre en changeant de consonne (ma, ta, ba, sa, pa) ;
- reconnaître des lettres et le son que l'on entend quand l'enseignant les prononce.

Le logiciel de lecture

Durée : 00 min 54 s

Niveau : cours préparatoire

Les enfants utilisent quotidiennement le logiciel 1000 mots pour apprendre à lire de Nathan.

Ses exercices s'appuient sur la progression suivante :

- utiliser des exercices d'écoute ;
- localiser les sons ;
- reconnaître des mots par prélèvement d'indices ;
- utiliser le déchiffrage et la combinatoire.

Apprendre à identifier les mots

Références aux programmes de 2002 et aux documents d'accompagnement

L'identification des mots est une capacité-clé pour la lecture. Pour identifier des mots, l'apprenti-lecteur doit avoir compris le principe qui gouverne le codage de la langue écrite en français : les lettres ou groupes de lettres (graphèmes) représentent le plus souvent des unités distinctives de la langue orale (phonèmes) assemblées en syllabes. L'enfant construit progressivement ce savoir dès l'école maternelle.

La lecture des syllabes

Durée : 03 min 59 s

Niveau : grande section

La lecture et l'écriture de syllabes se font après avoir prononcé successivement deux phonèmes (consonnes + voyelles) et constaté le résultat de la fusion à l'aide de cartes-lettres :

- la fusion est d'abord effectuée par l'enseignant et l'enfant répète ;
- changer de consonne ;
- changer de voyelle ;
- faire varier la consonne et la voyelle à chaque proposition.

S'engager dans la compréhension des textes

Références aux programmes de 2002 et aux documents d'accompagnement

C'est le but de l'apprentissage de la lecture. L'apprentissage de la compréhension a commencé à l'école maternelle et se continue au CP. L'élève doit être capable de comprendre des textes lus par le maître, d'en tirer des informations et d'en restituer l'essentiel sous diverses formes. L'élève doit rester concentré tout au long de la lecture dans une « attention pour comprendre » : garder en tête des questions auxquelles on cherche des réponses, des hypothèses qu'il faut infirmer ou confirmer.

La compréhension d'un texte lu par l'enseignant

Durée : 04 min 45 s

Niveau : cours préparatoire

L'attention se porte dans un premier temps sur la compréhension des phrases, l'étude des connecteurs, les anomalies et les incohérences d'un texte :

- repérer le dessin parmi quatre autres qui correspond le mieux à une phrase lue (les phrases sont plus ou moins complexes sur le plan syntaxique, mais simples sur le plan lexical) ;
- utiliser des connecteurs spatiaux, temporels, des substituts nominaux, des mots de liaison, des formes négatives, passives...

Puis le travail consiste à :

- comprendre des corpus de textes un peu plus portants, à partir de supports imagés ou non ;
- répondre à des questions après audition d'un texte ;
- retrouver ainsi des éléments de la structure narrative du récit (personnages, temps, lieux...) et l'ordre chronologique ;
- interpréter correctement des connecteurs spatiaux et temporels en faisant correspondre images et textes ;
- rechercher les anomalies et les incohérences d'ordre phonologique et lexical (bleta pour table) (mots tordus) ;
- comprendre les causes et les conséquences plus ou moins implicites des actions décrites dans un texte.

Le titre de la photo

Durée : 02 min 50 s

Niveau : cours préparatoire

Les enfants analysent un dessin pour lui attribuer un sens et cherchent à trouver un titre à lui donner.

CIRCONSCRIPTION D'HERBLAY

ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

HERBLAY, DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

MADAME COMBREAUX

GRANDE SECTION

Apprendre à comprendre les mots et les phrases

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Les élèves doivent être capables de déchiffrer des mots réguliers inconnus, d'identifier immédiatement les mots-outils les plus fréquents et les mots du répertoire de la classe.

L'anniversaire

Durée : 06 min 47 s

Afin de composer une phrase pour l'anniversaire du jour, les enfants recherchent dans les référents de la classe les mots dont ils ont besoin en s'aidant des textes affichés.

Les mots nouveaux sont recherchés dans les affichages de la classe ou écrits par les enfants en fonction de leurs connaissances grapho-phonologiques. C'est l'occasion de travailler sur les lettres de l'alphabet et les marques de ponctuation dans la phrase.

Les enfantsent les phrases précédemment écrites en reconstituant
mots soit par encodage, soit en les cherchant dans les référents de la classe.

CIRCONSCRIPTION DE GOURDON
ÉCOLE DE LABASTIDE-MURAT
LABASTIDE-MURAT, DÉPARTEMENT DU LOT
MADAME GUITTON
GRANDE SECTION

Construire et développer la conscience phonologique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

L'élève doit être entraîné à identifier des composantes sonores du langage, à manifester dans des jeux ou des exercices, une « sensibilité phonologique ». Ces activités doivent être courtes mais fréquentes et s'inscrire dans des jeux aux règles claires.

Le son [u]

Durée : 03 min 00 s

Les enfants recherchent des sons communs dans des mots représentés par des dessins sur des étiquettes, ils les classent, constituant ainsi la « maison des sons ».

La création d'une maison des sons ne peut se faire que progressivement en rendant l'élève capable de :

- identifier un phonème dans un mot ;
- trier des mots en fonctions d'un phonème ;
- symboliser le phonème ;
- localiser par un point sa place dans les syllabes.

Découvrir et comprendre le principe alphabétique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Dès l'école maternelle, un programme de travail doit être mis en place pour construire le principe alphabétique. Pour identifier des mots, l'apprenti-lecteur doit avoir compris le principe qui gouverne le codage de la langue écrite en français. On peut, par exemple : entraîner les élèves à améliorer la reconnaissance des unités distinctives composant les mots, renforcer le répertoire des mots orthographiquement connus permettant de construire l'écriture phonétiquement correcte d'un mot nouveau ; savoir en analyser les composantes sonores, les écrire et les épeler ; pouvoir rapprocher des mots nouveaux de ces

mots-repères, multiplier les exercices de « ré...ition de problèmes orthographiques » (comment pourrait-on écrire tel ou ... mot ?).

L'écriture de « un parapluie »

Durée : 07 min 42 s

Avant de savoir écrire un mot complet et savoir prendre des indices dans les différents référents de la classe, les élèves doivent :

- établir des comparaisons entre des mots (« c'est comme... ») ;
- rechercher dans les différents supports les mots dont on a besoin pour écrire ;
- rechercher les syllabes dans les différents supports disponibles pour écrire ;
- rechercher des phonèmes pour écrire un mot.

Commencer à produire un écrit en respectant les règles formelles

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Une bonne manière de voir où en sont les élèves dans leur appropriation des clés de la correspondance oral/écrit consiste à leur soumettre des problèmes d'encodage de mots nouveaux. Mis en situation d'écrire des mots qu'ils ne connaissent pas, les élèves se posent des questions qui révèlent où ils en sont dans leur conception du rapport entre oral et écrit, en particulier si le principe alphabétique est bien intégré.

La suite d'une phrase et l'alphabet

Durée : 03 min 42 s

En maternelle, la production de la fin de la phrase commence par l'oralisation, puis la recherche des composants du mot (phonèmes, syllabes) dans les référents de la classe.

La mémorisation de l'alphabet passe par plusieurs processus comme :

- repérer les premières lettres qui commencent les pré-noms, ou des mots connus ;
- apprendre des comptines et des petits chants qui utilisent les lettres de l'alphabet ;
- trier des mots qui commencent par la même lettre ;
- repérer des lettres à l'intérieur des mots ;
- ranger les albums dans la BCD...

CIRCONSCRIPTION PARIS 16A AUTEUIL
ÉCOLE ERLANGER
RUE ERLANGER
PARIS 75016
MADAME FRACHET
GRANDE SECTION

Construire et développer la conscience phonologique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

La syllabe est un point d'appui important pour accéder aux unités sonores du langage. Retrouver les syllabes constitutives d'un énoncé est le premier pas vers la prise de conscience des phonèmes de la langue. L'un des moyens les plus simples de faire sentir la réalité des syllabes consiste à rythmer les énoncés en frappant dans les mains par exemple.

Les mots de 1 à 3 syllabes

Durée : 05 min 22 s

Les boîtes à syllabes

Durée : 03 min 15 s

L'enseignant entraîne les élèves à :

- frapper les syllabes de toutes les manières ;
- dénombrer les syllabes qui composent un mot ;
- comparer les mots ;
- vérifier qu'ils sont bien segmentés ;
- utiliser un symbolisme visuel pour les représenter ;
- les trier ;
- les classer dans des boîtes.

Apprendre à identifier les mots

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Pour identifier des mots, l'apprenti-lecteur doit avoir compris le principe qui gouverne le codage de la langue écrite en français : les lettres ou groupes de lettres (graphèmes) représentent le plus souvent des unités distinctives de la langue orale (phonèmes) assemblées en syllabes.

Les mots et les images

Durée : 01 min 47 s

Des animaux représentés sur des images doivent correspondre à leurs noms écrits. Les enfants retrouvent leur nom en analysant les syllabes de chaque mot, en prenant des indices dans le travail de phonologie fait auparavant.

Ils ont dû :

- apprendre à segmenter un mot en phonème ;
- apprendre à localiser un phonème (en attaque ou à la fin du mot) ;
- comparer des mots avec leur attaque ;
- regarder le graphème ;
- le mettre en adéquation avec le phonème entendu et/ou dit.

CIRCONSCRIPTION D'HERBLAY
ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY
HERBLAY, DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
MADAME BRIGITTE LE BIAN
GRANDE SECTION

Construire et développer la conscience phonologique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Les élèves doivent être entraînés à réaliser diverses manipulations syllabiques (segmenter, dénombrer, permuter, substituer, etc.). Un travail de décomposition et de recombinaison de mots avec des syllabes permet de développer l'activité de déchiffrage : composer des mots à partir de syllabes données à l'aide d'images par exemple.

Le mémoire

Durée : 02 min 52 s

Le carnaval des animaux

Durée : 03 min 21 s

Avant de pouvoir jouer au jeu de mémoire et reconstituer les images des animaux, les élèves ont dû jouer avec la langue et, à l'oral :

- segmenter des mots en syllabes ;
- les dénombrer ;
- être capable de localiser une même syllabe en attaque, au milieu, en rime ;
- fusionner des syllabes pour constituer des mots nouveaux ;
- inverser des syllabes dans des mots.

Construire et développer la conscience phonologique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Les élèves sont entraînés à jouer de leur voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance. Ils doivent être capables de distinguer les phonèmes proches.

Le son [n]

Durée : 01 min 05 s

Pour chaque distinction de phonèmes et leur comparaison entre eux comme le [n] et le [m], l'enseignant appuie son travail sur l'écoute, la prononciation et l'articulation. Les enfants s'écoutent entre eux. Ils manipulent oralement les phonèmes et exercent leur sensibilité phonologique. Ils doivent être capables de comparer de façon fine deux phonèmes.

Découvrir et comprendre le principe alphabétique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Pour chaque phonème, il convient de s'assurer que la discrimination est sûre, de bien stabiliser pour chacun les correspondances avec l'écrit, de fixer des repères pour les diverses graphies du son.

La découverte du rapport grapho-phonologique

Durée : 02 min 18 s

L'écriture de [no] et [ne]

Durée : 02 min 42 s

L'enseignant s'assure que les enfants ont bien identifié le phonème [n] et leur fait observer le graphème correspondant, leur fait écrire les « 2 et les 3 points ». L'habileté motrice et la précision de l'écriture sont importantes. Lors de l'étude de phonèmes associés en syllabes, les enfants écrivent et prennent des repères dans l'espace.

Apprendre à identifier les mots

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Il faut entraîner les élèves à un travail de décomposition de mots en syllabes et de recombinaison de mots avec des syllabes afin de développer l'activité de

déchiffrage. Dans tous les cas, il importe de s'assurer de la capacité à lire et à comprendre les mots recomposés.

La lecture de mots

Durée : 02 min 19 s

Les enfants découvrent des mots nouveaux en s'appuyant sur le repérage de graphèmes connus. Cette tâche est un travail de réinvestissement de la découverte de graphèmes et de leur mise en relation avec les phonèmes conduisant à l'oralisation.

Commencer à produire un écrit en respectant les règles formelles

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Une bonne manière de voir où en sont les élèves dans leur appropriation des clés de la correspondance oral/écrit consiste à leur soumettre des problèmes d'encodage de mots nouveaux. Mis en situation d'écrire des mots qu'ils ne connaissent pas, les élèves se posent des questions qui révèlent où ils en sont dans leur conception du rapport entre oral et écrit, en particulier si le principe alphabétique est bien intégré.

L'écriture du mot « René »

Durée : 01 min 55 s

Les élèves doivent proposer une écriture alphabétique, phonétiquement plausible pour un mot simple. Ils doivent mettre en œuvre leur capacité à écouter, à entendre les sons produits quand l'enseignant dit le mot, à faire le rapport entre phonèmes et graphèmes.

Les propositions sont validées par l'enseignant et quelques-unes sont proposées à l'ensemble de la classe pour correction commune.

CIRCONSCRIPTION DE CERGY-PONTOISE

ÉCOLE DU POINT-DU-JOUR

CERGY-PONTOISE, DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

MADAME PORCHER

COURS PRÉPARATOIRE

Construire et développer la conscience phonologique

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Il faut entraîner les élèves à examiner de manière raisonnée les relations entre graphèmes et phonèmes qui sont rarement univoques : telle lettre ne traduit pas systématiquement tel son, et tel son n'est pas toujours rendu par le même

aisance dans la communication. L'élève doit être entraîné à lire à haute voix une phrase au moins en restituant correctement la courbe mélodique.

La lecture d'un texte

Durée : 00 min 28 s

Les entraînements successifs d'écoute, de diction, d'expression, de déchiffrement permettent aux élèves de passer d'une lecture à l'autre (étape de déchiffrement de mots nouveaux) à une lecture automatisée. Celle-ci est facilitée par les entraînements réguliers à la lecture de tous les mots-outils qui constituent environ 50 % des mots d'un texte.

S'engager dans la compréhension des textes

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Avant que les élèves soient autonomes avec des textes, il convient de les y entraîner en leur faisant vivre une démarche collective de lecture découverte. C'est la complexité de l'acte de lire que l'on affronte. Les élèves sont invités à mobiliser des connaissances en fonction du thème, du contexte ; ils font des hypothèses sur ce que le texte peut rapporter ou raconter. Il importe que les apprentis-lecteurs découvrent que l'activité de lecture porte sur plusieurs niveaux (les mots, les mots réunis en phrases, l'enchaînement des phrases, etc.). Les mots sont reconnus ou déchiffrés. Le travail sur la compréhension peut aussi emprunter d'autres voies : texte-puzzle à reconstituer par exemple.

Les images et le texte

Durée : 01 min 20 s

Les enfants observent une illustration après la lecture oralisée du texte afin de percevoir le rapport texte-illustration et éclairer ainsi le sens de ce texte.

Commencer à produire un écrit en respectant les règles formelles

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Les élèves doivent être entraînés à copier sans erreur et mot par mot un court texte dans une écriture qui peut être dactylographiée. Le clavier de l'ordinateur fait partie des instruments dont l'élève se sert dès l'école maternelle. Il familiarise l'enfant avec la structure alphabétique de notre orthographe en renforçant l'individualisation de la lettre.

La machine à écrire

Durée : 01 min 19 s

La création d'un coin spécifique favorise l'acquisition des automatismes en favorisant l'écriture spontanée. La présence de ce coin stimule l'envie d'écrire chez beaucoup d'élèves. Les machines à écrire présentent beaucoup d'avantages,

graphème. C'est l'apprentissage est assez avancé, on peut commencer à corriger les valeurs phoniques de lettres ou graphèmes.

Le jeu de l'oie

Durée : 00 min 45 s

Ce jeu correspond à la systématisation et à l'entraînement à la maîtrise des correspondances graphèmes/phonèmes dans les cas les plus simples. Les enfants mobilisent leurs acquis : correspondances entre un phonème et ses graphies différentes, valeur différente d'une lettre selon son environnement, fusion syllabique.

La mise en place de ce jeu fait suite à l'étude des phonèmes au cours des séances de phonologie. Différents jeux ont été réalisés en fonction des périodes de l'année d'étude des sons, chaque jeu suit la progression des séances de phonologie de la classe selon une continuité : phonème simple, syllabe simple, syllabe inverse et complexe.

Quand plusieurs jeux sont introduits au coin jeu autonome, ils sont différenciés en fonction de l'évolution des compétences phonologiques chez les élèves.

Apprendre à identifier les mots

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

L'élève doit être entraîné à déchiffrer des mots réguliers inconnus, à identifier instantanément les mots du répertoire de la classe et les mots-outils les plus fréquents.

Les mots dans un texte

Durée : 05 min 20 s

Cette séquence se déroule au milieu du cours préparatoire, à une période de l'année où certains enfants sont déjà lecteurs autonomes et d'autres éprouvent encore des difficultés à déchiffrer. Afin de permettre à toute la classe de travailler sur les mêmes textes, il faut aider les enfants moins bons lecteurs par des activités spécifiques de déchiffrement guidées par l'enseignant. Cela permet des échanges entre les enfants de la classe, voire des activités communes, à partir d'un texte complexe qui ne serait pas directement accessible à tous.

Automatiser l'identification des mots

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

La lecture à haute voix de phrases ou de textes est toujours seconde par rapport à la lecture-découverte et la lecture-compréhension. Elle requiert une excellente coordination de toutes les habiletés de lecture et une certaine

notamment la production par les élèves d'écrits dès le début de l'année et avoir une maîtrise totale de l'acte graphique. Il permet également de travailler différentes compétences notamment les correspondances entre l'oral et l'écrit. Ce coin a été installé dès la rentrée, présenté aux élèves en petits groupes afin d'expliquer le fonctionnement des machines et l'utilisation des « cahiers de l'écrivain ». Les élèves ont commencé à fréquenter le coin écriture de façon autonome en recopiant des mots extraits des albums étudiés en classe ou d'imagiers. Chaque production est collée dans le cahier d'écrivain.

**CIRCONSCRIPTION DE CERGY-PONTOISE
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CHÂTEAUX
CERGY-PONTOISE, DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE
MADAME BEAUCHAMP
COURS PRÉPARATOIRE**

Automatiser l'identification des mots

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement
L'élève doit être capable de relire un court texte construit collectivement et d'en extraire les informations permettant de répondre à des questions préalablement identifiées. On l'entraînera à mobiliser les acquis de base (déchiffrement, reconnaissance de mots, maîtrise des correspondances graphèmes/phonèmes).

La lecture de sa propre production

Durée : 02 min 47 s

Après avoir écrit une ou quelques phrases, les élèves viennent lire leur production devant la classe. Pour cela, ils sont obligés en début d'année de reprendre, pour la plupart, la combinaison synthèse et analyse des mots écrits, tout en restituant le sens de leur production. Mais très vite le passage par l'écrit leur permet d'automatiser l'identification des mots et des phrases complètes.

S'engager dans la compréhension des textes

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement
On entraînera les élèves à la production de textes longs qui supposent une orientation continue, une cohérence globale mobilisant la dimension textuelle de l'écrit. On réfléchit à ce que l'on va dire et comment on va le dire, on fait travailler la mise en mots et le passage à l'écriture. Les élèves doivent être capables de mobiliser la langue de l'écrit et le lexique adéquat. Ils doivent

segmenter un énoncé en mots, mobiliser leurs acquis en matière de code et les outils de référence de la classe.

Le récit de l'histoire

Durée : 00 min 55 s

Avant le passage à l'écrit, les élèves oralisent ce qu'ils vont tenter de mettre en mots. Ils mettent en commun des idées, établissent un référentiel commun de mots que l'enseignant écrit au tableau. Les situations doivent être motivantes, tout en restant simples, mettant l'élève en situation de réussite. L'enseignant encourage les interactions élève/élève et les échanges d'idées.

Commencer à produire un écrit respectant les règles formelles

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Mobilisant la dimension textuelle de l'écrit, la production de texte long peut entraîner des formes de participation diverses de la part des élèves : dictée à l'adulte, une des techniques les plus fécondes pour les élèves qui ont besoin d'assistance ; essais individuels pour les plus avancés.

Le récit de la suite de l'histoire

Durée : 02 min 17 s

Un travail oral en groupe-classe permet de préparer l'activité d'écriture individuelle. Les idées sont confrontées, une liste de mots est constituée.

L'écriture de la suite de l'histoire

Durée : 04 min 47 s

Les enfants écrivent chacun leur idée en mettant en œuvre leurs propres capacités d'encodage, en utilisant les ressources disponibles de la classe, le cas échéant avec l'aide de l'enseignant.

Plus on avance dans l'année, plus les élèves utilisent ces procédures de façon complémentaire et autonome. L'enseignant continue à aider ceux qui ont le plus de difficultés en pratiquant la dictée à l'adulte.

CIRCONSCR. ON DE PARIS
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HOUDON
RUE HOUDON
75018 PARIS
MONSIEUR BATTUT
COURS PRÉPARATOIRE

Apprendre à comprendre les mots, les phrases

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

Apprendre à lire, c'est apprendre à mettre en jeu en même temps deux activités très différentes : celle qui conduit à identifier les mots écrits, celle qui conduit à en comprendre la signification.

L'analyse des mots et des phrases

Durée : 05 min 14 s

Il s'agit de favoriser une recherche active de sens, pour une lecture complète du texte et de chacun de ses mots et composants, sans devinettes, obligeant l'élève à mettre en place de réelles stratégies de lecture.

Pour ce faire, l'élève s'appuie :

- sur les outils liés au code qu'il possède ou commence à maîtriser (les phonèmes, les graphèmes et leurs correspondances) pour la lecture effective des mots ;
- sur l'identification de mots-outils dont la reconnaissance est automatisée : adverbess, pronoms, structures récurrentes...

S'engager dans la compréhension d'un texte

Références aux programmes et aux documents d'accompagnement

La lecture à haute voix de textes est toujours seconde par rapport à la lecture-découverte et à la lecture-compréhension. Le repérage des groupes de mots contribue à affiner la perception du sens d'une phrase. La lecture-modèle de l'adulte est primordiale.

La lecture d'un texte par l'enseignant

Durée : 01 min 46 s

La lecture par l'enseignant du texte déchiffré par les élèves permet de rétablir l'accentuation des groupes de mots ainsi que la courbe intonative normale de la phrase pour en retrouver la signification. Lorsqu'on aborde des textes plus longs, la compréhension reste difficile et doit être fortement soutenue.

Des documents de référence

- Ministère (DGESCO), *Le Langage à l'école maternelle : documents d'accompagnement des programmes*, CNDP, coll. « Textes de référence », série École, 2006.
- Ministère (DESCO), *Lire au CP : repérer les difficultés pour mieux agir : document d'accompagnement dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme*, CNDP, coll. « École Documents d'accompagnement des programmes », 2003.
- Ministère (DESCO), *Lire au CP (2) : enseigner la lecture et prévenir les difficultés : document d'accompagnement des programmes*, CNDP, coll. « École Documents d'accompagnement des programmes », 2004.